

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 1^{er} JUIN 2015

Présents : Pierre-Louis FILLET, Gilles Chazot, Marie-Odile BAUDRIER, Camille MICHEL, Jean-Louis GONTIER, Monique FEUGIER, Pierre DROGUE, Alain BLANC

Excusé : Emmanuel DROGUE

Urbanisme

1 – Aménagement des terrains Marcon : estimation du coût de la viabilisation
Pour réaliser une estimation du coût de la viabilisation des terrains Marcon, nous restons en attente des devis concernant la pose des réseaux, la création de la voirie et le comblement des scialets. L'entreprise Blanc fournira ces devis. Le SDED sera contacté pour connaître les modalités de raccordement au réseau électrique.

2- Viabilisation de la parcelle acquise par M Fabre et Mme Collado
M. Fabre et Mme Collado ont obtenu un permis de construire pour une habitation sur la parcelle située à la Madone. Initialement, il avait été envisagé de faire passer le branchement d'eau potable de leur terrain par la parcelle de M. Coupigny sous l'emprise de la future voie depuis l'extension de réseau qui vient d'être réalisé. Jean-Louis Gontier avait rencontré M. Coupigny pour négocier l'acquisition d'une bande de terrain de 6m. M. Coupigny souhaite vendre à 60 euros du m². Ce prix est trop important pour la Commune. Une évaluation par les services des Domaines sera donc demandée.
D'autre part, une deuxième solution sera chiffrée en longeant la route départementale et servira de base pour faire une contre-proposition à M. Coupigny.

Eau – Assainissement :

3- Travaux sur le réseau d'eau à prévoir en 2015

Alain Blanc présente un récapitulatif des travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable. En fonction du budget 2015, il est décidé de réaliser en priorité les travaux suivants en plus de l'extension du réseau d'eau à la Madone :

- Reprise du branchement d'eau de la ferme de René Rimet aux Orcets ;
- Acheter les périmètres de protection immédiat des sources de Pied Chatelet, des Orcets et Roche pour pouvoir ensuite commencer les travaux de protection (pose de grillage)

Concernant la pose des compteurs sur les bâtiments publics, celui de la mairie sera posé lors des travaux d'extension de la crèche. Dans la salle des fêtes, les travaux d'aménagement rendus nécessaire pour accueillir la crèche pendant les travaux seront réalisés au plus vite et inscrits en entretien des bâtiments.

4- STEP du village : filtre à sable colmaté

Camille Michel expose la situation d'un des filtres à sable de la station d'épuration du village suite à la visite du technicien de la SATESE. Le filtre est colmaté. Plusieurs dysfonctionnements peuvent expliquer le colmatage : - le système de bâchée ne fonctionne pas : des eaux usées s'écoulent en permanence. – des eaux claires arrivent en permanence. Elles peuvent parvenir des bassins du village. Un test de coloration sera effectué. D'autre part le compteur de bâchée ne fonctionne. Le fournisseur du système de bâchée, l'entreprise ABT a été contacté.

Bâtiments communaux

- 4 - Projet extension multi accueil : choix de l'établissement de crédit pour le financement des travaux

Pierre-Louis FILLET présente les propositions de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole, du Crédit Mutuel et de la Banque Postale pour le financement des travaux de la crèche et le refinancement du prêt de la salle des fêtes. La proposition de la Caisse d'Epargne est retenue. L'indemnité de 12 000 euros de remboursement par anticipation du prêt sera refinancée par un prêt.

- 5 Déménagement de la mairie et travaux dans le secrétariat

La réunion de préparation du chantier de l'extension de la crèche a eu lieu le 1^{er} juin. L'architecte a présenté le planning des travaux. Dès le 6 juillet, les travaux d'extension sous le préau vont débuter pour se poursuivre dans les locaux actuels à partir du mois d'Août. Le déménagement de la salle du conseil et de la salle d'archive se déroulera le samedi 4 juillet. Au préalable, le grenier de la mairie sera ranger et trier avec l'aide du Groupe Patrimoine. Des caisses plastiques seront achetées et les panneaux de la salle du conseil seront mis en vente.

Divers :

- 6 Centrale villageoise et projet éolien : position du conseil municipal

Concernant la demande de la société Vent d'OC, Marie-Odile Baudrier et Gilles Chazot rencontreront des représentants de la société. Pour les projets de ferme éolien, cela engendre un fort impact paysager. Les élus émettent un avis défavorable sur ce type de projet mais reste ouvert aux propositions de micro éolienne.

Suite à la présentation par Jean-Eric de Rangoo et Alexandre Michel du projet de centrale photovoltaïque villageoise, les élus apportent leur soutien au projet et propose d'installer des panneaux sur le toit de la salle des fêtes. Concernant la participation au capital de la SAS, une position commune sera arrêtée avec les autres communes du canton.

- 7 Adhésion de la CCV au syndicat mixte ADN

Par délibération de juillet 2014, la CCV a adhéré au syndicat mixte ADN permettant le déploiement de la fibre optique vers chaque habitation. La Commune atteste de cette adhésion. Le coût pour la CCV pour chaque branchement est de 300 euros soit environ 50 000 euros par an pendant 10 ans.

D'autre part, Pierre-Louis FILLET rappelle que la loi Notre actuellement en discussion au Sénat prévoit le transfert automatique à l'intercommunalité de la compétence eau-assainissement et urbanisme. De plus le seuil minimum de population d'une intercommunalité sera fixé à 5 000 habitants. Quel périmètre pour la nouvelle intercommunalité ? Quel devenir pour les communes ?

Personnel communal

- 7- Suppression du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 17h et création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 35h

Suite à la décision du conseil du 5 mai de modifier la durée du poste de titulaire d'adjoint administratif et de le porter de 17h à 35h, le Conseil Technique Paritaire a émis un avis favorable. Les élus délibèrent dans ce sens à l'unanimité.

- 8- Adhésion au service assistance retraite CNRACL avec le CDG 26 :

Le Conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune à ce service d'assistance retraite pour les agents CNRACL proposé par le Centre de Gestion de la Drôme. La commune ne paie que si besoin.

Questions diverses

Une prochaine réunion de travail aura lieu le 9 juin à 20h30 sur les aménagements de la traversée du village et la viabilisation des terrains Marcon

Françoise Chatelan demande de l'aide pour l'arrosage des fleurs.

Gilles Chazot informe les élus que Valérie Guissard, locataire de l'appartement de la Poste va quitter son logement. Un préavis de 2 mois lui est accordé au lieu de 3 mois.

Monique Feugier demande si une poubelle peut être posé au carrefour de la croix et que l'aire de pique nique soit indiquée.

Fin du conseil à 23h15